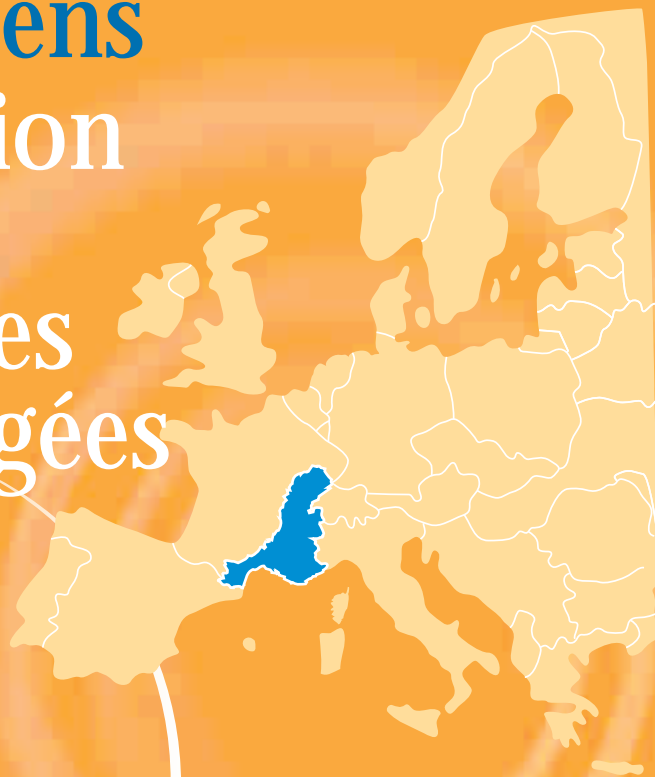


état des lieux

Bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens

Caractérisation du district et registre des zones protégées



Adopté par le
Comité de Bassin
du 4 mars 2005

Bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens

Caractérisation du district et registre des zones protégées

Adopté par le
Comité de Bassin
du 4 mars 2005

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 - GENERALITES - DESCRIPTION DU DISTRICT	1
LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU	2
Quelques éléments clés de la Directive	2
La méthode de travail mise en œuvre pour construire l'état des lieux	5
PRESENTATION GENERALE DU DISTRICT	8
Caractéristiques administratives et hydrographiques	8
Les masses d'eau : principes méthodologiques et typologie	15
CHAPITRE 2 - CARACTERISATION DU DISTRICT	27
CARACTERISATION DES USAGES	28
Une agriculture diversifiée et bien localisée	28
Une industrie puissante	34
Des services liés aux utilisations de l'eau	39
Des conditions naturelles qui se prêtent à l'activité des industries extractives	41
Une zone de transition marquée par un couloir naturel de communication	44
Une première place sur la scène énergétique à laquelle contribue le réseau hydrographique	47
Des activités récréatives liées à l'eau omniprésentes	48
Des activités économiques artisanales en lien avec des milieux remarquables	57
Poids économiques des différents usages du bassin	61
Les enjeux territoriaux	62
PRESSIONS POLLUANTES ET QUALITE DES EAUX	67
LES COURS D'EAU	67
Bilan physico-chimique	68
Bilan sur l'hydrologie	80
Les pressions physiques sur les cours d'eau	83
La qualité biologique des cours d'eau	84
Conclusion sur les pressions polluantes et la qualité des cours d'eau	91
LES EAUX SOUTERRAINES	92
LES PLANS D'EAU	99
LES EAUX DE TRANSITION	100
LES EAUX COTIERES	102
RELATION ENTRE LES EAUX SOUTERRAINES ET LES ECOSYSTEMES DE SURFACE	106
LE BILAN DU SDAGE	110
LE SCENARIO D'EVOLUTION	112
PRE-IDENTIFICATION DES RISQUES D'ECART AUX OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX	113
Principes généraux de pré-identification	113
Risque d'écart aux objectifs pour les cours d'eau	116
Risque d'écart aux objectifs pour les eaux souterraines	119
Risque d'écart aux objectifs pour les plans d'eau	123
Risque d'écart aux objectifs pour les eaux de transition	124
Risque d'écart aux objectifs pour les eaux côtières	125
Éléments de caractérisation des masses d'eau artificielles	126
LA TARIFICATION ET LA RECUPERATION DES COUTS	127
Définition, principes et notions clés	127
Quelle tarification et quelle application du principe pollueur-payeur sur le bassin?	128
Quel est le taux de subvention des investissements ?	130
Quelle récupération des dépenses courantes (coûts d'exploitation, consommation de capital fixe) ?	132
Récapitulatif des montants estimés et conclusion	137
LE REGISTRE DES ZONES PROTEGEES	139
Contenu du registre	139
Quelle incidence dans la mise en œuvre de la directive ?	139
Registre des zones désignées pour le captage d'eau destinée à la consommation humaine	140
Registre des masses d'eau destinées dans le futur au captage d'eau destinée à la consommation humaine	141
Registre des masses d'eau désignées en tant qu'eaux de plaisance, y compris les zones désignées en tant qu'eaux de baignade dans le cadre de la directive 76/160/CEE	142

Registre des zones désignées pour la protection des espèces aquatiques importantes du point de vue économique	143
Registre des zones désignées pour la protection des habitats et des espèces dans le cadre de Natura 2000	144
Registre des cours d'eau classés salmonicoles ou cyprinicoles	146
Registre des zones désignées comme sensibles dans le cadre de la directive 91/271/CEE relative au traitement des eaux résiduaires urbaines	146
Registre des zones désignées comme vulnérables dans le cadre de la directive 91/676/CEE sur les nitrates	147
LES DONNÉES SUR L'EAU : ÉTAT ACTUEL ET PERSPECTIVES	149
Etat actuel	149
Perspectives	149
CHAPITRE 3 - LES QUESTIONS IMPORTANTES DU DISTRICT	155
QU'EST CE QU'UNE QUESTION IMPORTANTE ?	156
LES QUESTIONS IMPORTANTES DU DISTRICT :	
1 - Une politique de gestion locale développée, renforcée et pérennisée : condition première de la réussite de la directive ?	158
2 - Comment mieux intégrer la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire ?	162
3 - Les prélèvements : comment garantir la pérennité de certains usages sans remettre en cause l'atteinte du bon état ?	167
4 - L'hydroélectricité et son développement au titre de la directive "énergies renouvelables" sont-ils compatibles avec la protection des milieux aquatiques ?	175
5 - Comment envisager et développer la restauration physique, un champ d'action fondamental pour améliorer la qualité des milieux ?	181
6 - Les crues et les inondations : comment gérer le risque en tenant compte du cours d'eau et des enjeux ?	190
7 - Les substances toxiques : comment satisfaire cette priorité du SDAGE renforcée par la directive ?	198
8 - Pesticides : pas de solution miracle sans un changement conséquent dans les pratiques actuelles ?	204
9 - L'eau et la santé publique : comment évaluer, prévenir et maîtriser les risques ?	211
10 - Comment définir des objectifs environnementaux ambitieux, compatibles avec des enjeux sociaux et économiques importants ?	217
11 - Les stratégies d'action couramment mises en œuvre sont-elles toujours les plus efficaces ?	221
12 - Quels outils pour garantir la durabilité de la politique de l'eau sur le bassin ?	227
13 - Comment intégrer le contexte méditerranéen pour la mise en œuvre de la directive ?	230
DES ZOOMS PAR MILIEUX	237
Les cours d'eau	237
Les plans d'eau	240
Les zones humides	243
Les eaux souterraines	248
Les eaux côtières	254
Les eaux de transition	257
Les masses d'eau artificielles	260
DES ZOOMS TERRITORIAUX	267
Le Rhône	267
La Saône	270
ANNEXES	275
ANNEXE 1 - LISTE DES MASSES D'EAU	
Liste des masses d'eau cours d'eau	276
Liste des masses d'eau souterraines	287
Liste des masses d'eau côtières	292
Liste des masses d'eau de transition	293
Liste des masses d'eau plans d'eau	294
Liste des masses d'eau artificielles	296
Liste des sites de référence (liste provisoire)	299
ANNEXE 2 - BILAN DU SDAGE	303
ANNEXE 3 - GLOSSAIRE	313
ANNEXE 4 - REGISTRE DES DOCUMENTS PRODUITS ET DES DOCUMENTS DE REFERENCES	329



Bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens

